



FORMATIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS EN SEINE-SAINT-DENIS

PROGRAMME FORMATIONS
JANVIER - MAI 2023

Pour vous tenir au courant des actualités de la FOL 93, inscrivez-vous à notre [Newsletter](#) en scannant le QR code ou en cliquant [ici](#)



PRÉSENTATION

La Ligue de l'Enseignement

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'Enseignement est un réseau d'associations engagées pour l'éducation de toutes et tous, tout au long de la vie. Elle s'engage afin de permettre à chacun-e de comprendre le monde et d'y agir pour une société plus juste, solidaire et inclusive. À travers ses 103 fédérations et 20 000 associations membres, elle réunit des femmes et des hommes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tou-te-s à l'éducation, à la culture, au sport, aux loisirs...

La Fédération des Œuvres Laïques 93 (FOL 93)

Association Loi 1901, mouvement d'éducation populaire complémentaire à l'action de l'école, la Ligue de l'Enseignement - FOL 93 est la représentation départementale de la Ligue de l'Enseignement. Elle contribue en Seine-Saint-Denis à l'émancipation, la formation de citoyen-ne-s libres, égaux-les et responsables dans une société laïque qui reconnaît la diversité culturelle. Elle accompagne les initiatives locales et collectives.

La Ligue de l'enseignement- FOL 93 regroupe près de 250 associations de Seine-Saint-Denis œuvrant dans divers secteurs : éducation, jeunesse, formation, culture, sport, environnement...

L'affiliation est ouverte à tous les types de groupements : associations, collectivités territoriales, comités d'entreprises, foyers socio-éducatifs, établissements scolaires... dont le siège social est en Seine-Saint-Denis Elle prend en compte à la fois la personne morale et les adhérents. En rejoignant ce réseau, vous inscrivez votre association dans un mouvement d'idées s'appuyant sur une démarche d'éducation populaire en direction du plus grand nombre pour défendre les principes de citoyenneté active et participative, de laïcité, de solidarité et d'émancipation de la personne.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Contactez-nous ! fol93.appuiasso@orange.fr

Retrouvez [ici](#) plus d'informations sur l'affiliation à la FOL 93

La Vie Associative

Espace d'engagement citoyen, la vie associative contribue à la transformation sociale par le partage et l'agir ensemble. Laboratoire d'idées, espace d'expérimentations et de proximité favorisant la prise d'initiatives, l'association contribue par les acteur-ric-e-s bénévoles qui la font vivre, à maintenir et renforcer le lien social, à faire société, à éprouver une citoyenneté en actes.

La Ligue de l'Enseignement – FOL 93 entend favoriser et soutenir le développement des initiatives collectives et de l'engagement bénévole à travers :

- les **Formations des Acteurs Associatifs**
- une activité de **Centre-Ressources** : accompagnement de projets associatifs ou collectifs
- le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** destiné aux associations employeuses afin de les accompagner à consolider ou développer leur projet

Elle encourage et favorise l'engagement des jeunes et leur capacité d'agir à travers :

- des missions de **Service Civique** en mobilisant son agrément pour les associations affiliées et en les accompagnant
- les **Juniors Associations** en accompagnant des jeunes mineur-e-s à organiser leur projet collectif sous forme associative

Les Formations des Acteur-ric-e-s Associatif-ve-s

De l'intention initiale à sa réalisation, le projet associatif se structure, se développe, se complexifie. Dans un environnement en constante évolution, les responsables, animateur-ric-e-s et bénévoles des associations sont confronté-e-s à toutes sortes de problématiques dans la conduite de leurs projets. Les formations proposées sont actualisées chaque année afin de répondre au mieux aux multiples demandes et à l'évolution des enjeux touchant le monde associatif.

Réunissant des associations œuvrant dans des domaines variés, de tailles et d'expériences diverses, les formations sont des occasions pour les participant-e-s d'échanger sur leurs expériences, leurs visions, leurs modes d'organisation, favorisant des transferts de savoirs et de savoir-faire créant des rencontres débouchant parfois sur des coopérations futures.

Les formations s'adressent en priorité aux acteur-ric-e-s associatif-ve-s bénévoles. Elles proposent l'apport d'informations mais aussi de méthodes et d'outils. Plusieurs modules de formation peuvent constituer un parcours pédagogique et accompagner ainsi les acteur-ric-e-s associatif-ve-s dans les différentes dimensions de la conduite et de l'animation d'un projet associatif.

PROGRAMME DES FORMATIONS

1 LOI 1901 - VIE ASSOCIATIVE - STATUTS - FONCTIONNEMENT Mardi 17/01/2023 : 18h30 - 21h30

- Rappeler l'esprit de la loi 1901 et le statut juridique de l'association
- Comprendre et réfléchir son fonctionnement associatif
- Identifier les membres ou catégories de membres de l'association
- Concevoir les statuts de l'association ou les modifier
- Mettre en œuvre les instances dirigeantes : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, le Bureau...

3 CONCEPTION DE BUDGET PRÉVISIONNEL Mardi 31/01/2023 : 18h30 - 21h30

- Comprendre les principes d'un budget prévisionnel
- S'approprier le plan comptable associatif
- Identifier les différents modes de financement des projets associatifs et construire des hypothèses budgétaires
- Comprendre les articulations budget global - budgets par actions

5 ÉVALUATION DU PROJET - BILAN D'ACTIVITÉS Mardi 14/02/2023 : 18h30 - 21h30

- Comprendre les enjeux de l'évaluation pour dynamiser le projet, consolider des partenariats, réaliser un bilan d'activités
- S'approprier une méthodologie d'évaluation
- Savoir définir des indicateurs, des critères, des outils
- Réfléchir à la mise en œuvre de l'évaluation
- Définir le cadre des comptes-rendus qualitatif, quantitatif et financier

7 MISE EN ŒUVRE DU PROJET & ORGANISATION COLLECTIVE Mardi 14/03/2023 : 18h30 - 21h30

- Détailler le projet et sa mise en œuvre : les tâches et leurs acteur-ric-e-s
- Formaliser un calendrier détaillé de mise en œuvre, un plan d'actions et anticiper le suivi du projet
- Réfléchir et formaliser l'organisation collective autour du projet

9 COMMUNICATION Mardi 28/03/2023 : 18h30 - 21h30

- S'approprier les enjeux de la communication interne et externe
- Élaborer un plan de communication : organisation, cibles, objectifs, adéquation des outils de communication
- Identifier les problématiques rencontrées et réfléchir à des pistes de progression

11 COMPTABILITÉ DE TRÉSORERIE Mardi 11/04/2023 : 18h30 - 21h30

- Connaître les définitions et principes de la comptabilité associative, en comprendre les finalités
- Connaître les obligations comptables pour les associations
- Être en mesure de s'organiser et classer des pièces comptables
- Tenir un journal de trésorerie et éditer un compte de résultat

2 CONCEPTION DE PROJET Mardi 24/01/2023 : 18h30 - 21h30

- De l'idée au projet, les questions à se poser : la raison d'être du projet, ses objectifs, ses acteur-ric-e-s, son déroulement, ses moyens...
- S'approprier l'environnement du projet, l'identification des besoins, les ressources, les partenaires...
- Formaliser et partager le projet

4 CONCEPTION DE BUDGET PAR ACTIONS Mardi 07/02/2023 : 18h30 - 21h30

- Comprendre les principes d'un budget par action
- Définir les articulations entre le budget prévisionnel de l'association et les budgets par action
- Identifier les charges directes et indirectes, les clés de répartition
- S'adapter aux différents cas de figure de la conception d'un budget par action

6 DEMANDE DE SUBVENTION - ÉCRITURE DE PROJET - BUDGET Mardi 07/03/2023 : 18h30 - 21h30

Les participant-e-s sont invité-e-s à transmettre en amont une demande de subvention réalisée ou en cours...

- S'approprier le dossier unique de demande de subvention (Cerfa) notamment comme cadre logique
- Vérifier / relire un dossier en s'appropriant une grille de lecture
- Comprendre comment faire progresser un dossier en travail collectif

Un temps individuel vous sera proposé à la suite de la séance dans le cadre de notre Centre-Ressources si vous souhaitez aller plus loin...

8 OUTILS NUMÉRIQUES COLLABORATIFS ET DE SUIVI Mardi 21/03/2023 : 18h30 - 21h30

- S'approprier les enjeux de la communication interne et externe
- Élaborer un plan de communication : organisation, cibles, objectifs, adéquation des outils de communication
- Identifier les problématiques rencontrées et réfléchir à des pistes de progression

10 ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT Mardi 04/04/2023 : 18h30 - 21h30

- Connaître la règle des 6 manifestations annuelles sans risque fiscal pour l'association
- Identifier les types de manifestations possibles et pertinentes en fonction de ses objectifs
- Identifier les démarches nécessaires : autorisations préalables, conditions de sécurité
- Réfléchir à l'organisation de l'évènement : temporalités, logistique, moyens humains, communication

12

COMPTABILITÉ D'ENGAGEMENT

Mardi 18/04/2023 : 18h30 - 21h30

- Comprendre la comptabilité d'engagement : ses principes, son utilité, son fonctionnement, l'ensemble du plan comptable associatif, la saisie et les documents produits
- Se familiariser avec l'écriture en partie double
- Savoir lire les documents comptables : compte de résultat, bilan actif-passif

13

CREER UN PREMIER EMPLOI

Mardi 18/04/2023 : 18h30 - 21h30

- Poser un état des lieux : situation, fonctionnement, actions développées, moyens mobilisés, problématiques, besoins et perspectives...
- Imaginer un renforcement des Ressources Humaines par la création d'emploi : profil de poste, faisabilité économique, éventuelles aides à l'emploi, conditions matérielles et d'encadrement, évolution de l'organisation et du fonctionnement, écueils à éviter...

14

FONCTION EMPLOYEUR 1

Samedi 13/05/2023 : 9h30 - 12h30

Responsabilité employeur et contrat de travail

- Le contexte législatif, les aspects juridiques, le code du travail, les conventions collectives, les syndicats d'employeurs...
- Le Contrat de travail : CDD, CDI, contrats intermittents, temps plein, temps partiel... règles d'application, temps de travail, rédaction et exemples de contrats
- Les obligations et formalités : D.P.A.E, médecine du travail, mutuelle...

15

FONCTION EMPLOYEUR 2

Samedi 13/05/2023 : 13h30 - 16h30

Bulletins de salaires et cotisations sociales

- Le suivi administratif : organisation, responsabilités...
- La paie : bases de calcul de la rémunération, mentions obligatoires des bulletins de salaire
- Les cotisations sociales : les différentes caisses et les taux de cotisations salariales et patronales, les exonérations
- Les congés payés : principes du droit et règles de calcul
- Les frais professionnels : taux de remboursement, modalités
- D.S.N, Prélèvement à la Source, Chèque Emploi Associatif...

16

CONCEVOIR UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Mardi 16/05/2023 : 18h30 - 21h30

- Connaître le cadre du volontariat associatif et appréhender les enjeux du service civique pour le jeune volontaire comme pour l'association
- Comprendre la notion de mission d'intérêt général
- Concevoir et formaliser une mission de service civique
- Réfléchir son organisation pour accueillir un.e jeune volontaire associatif et préparer son tutorat

17

FISCALITÉ ASSOCIATIVE & RECONNAISSANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Mardi 23/05/2023 : 18h30 - 21h30

- Comprendre les principes de la fiscalité associative et s'approprier le déroulement d'une analyse fiscale
- Appréhender le positionnement de la structure aujourd'hui comme dans ses perspectives d'évolution
- Comprendre le cadre fiscal de la Reconnaissance d'Intérêt Général
- Connaître le cadre des 6 manifestations exceptionnelles par an sans risque d'incidence fiscale

MODALITÉS PRATIQUES & INSCRIPTIONS

L'engagement bénévole est un acte volontaire et citoyen. Cette capacité à agir pour faire société doit être accompagnée à travers des formations financées par les pouvoirs publics, les rendant accessibles et gratuites pour les participant-e-s. Dans cet objectif nous sollicitons des subventions auprès de l'État et des collectivités.

Les séances auront lieu **jusqu'au 14 février** à la Maison de la Vie Associative de Pantin, 61 rue Victor Hugo
Nous vous informerons du lieu des prochaines séances prochainement.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vous recevrez un e-mail de confirmation dès que votre inscription aura été réceptionnée et un rappel quelques jours avant la séance.

CONTACTS

CÉCILE AFANYAN - MATHILDE LE GALLO - ARIANE GLAÇON - KAHINA SAADI
CHARGÉES DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

CÉDRIC BACCARA - RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Tel : 01 48 96 25 28 - Mail : fol93.appuiasso@orange.fr

WWW.FOL93.ORG